# L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE ET DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 31 MAI 1850.

Imprimé et publié par
HAGNE & WEISSE,
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 31 MAI.


Tous les journaux de Washington s'accordent à dire que la séance du Sénat du 21 mai a été l'une des plus brillantes de la session. Le discours de M. Soulé contre le compromis a été extrêmement remarquable; on l'a écouté dans un religieux silence et il a paru produire une impression profonde sur l'auditoire. Les partisans de la transaction en ont été atterrés. Il a fallu que M. Clay se levât pour relever une à une toutes les objections qui venaient d'être formulées avec une habileté si consommée et en désintéresser l'innatie. M. Clay a parlé avec une chaleur inaccoutumée; il y avait presque, disent les feuilles de Washington, de l'indignation dans sa voix, dans son regard, dans son geste. M. Soulé venait de passionner le débat; l'auteur du compromis, comprenant que les seules ardeurs de la raison ne suffisaient pas en ce moment pour substituer une nouvelle impression à celle qui semblait dominer le Sénat, a trouvé de ces élans du cœur et de ces mouvements oratoires qui souvent sont des armes plus puissantes que l'arête logique. L'effet obtenu par le sénateur de la Louisiane a été détruit et l'avantage est resté à son adversaire. Dans cette brillante passe d'armes où l'orateur louisianais a eu l'honneur de se mesurer avec l'une des plus grandes illustrations du pays, il s'est montré à la hauteur de ses plus beaux jours et a ajouté à la juste renommée dont il jouissait déjà. Mais nous regrettons sincèrement qu'il ne soit fait l'avocat d'une mauvaise cause et qu'il ait combattu une mesure qui a l'approbation de presque tout le Sud et particulièrement de l'Etat de la Louisiane.

Les discours de M. Soulé et de M. Clay paraîtront prochainement; la publication en a été différée parce que ces deux Sénateurs veulent les revoir.

Le *Républic* publie un résumé du discours que M. Downs a prononcé le 22 en faveur du compromis. M. Downs a eu la faiblesse de mêler à son argumentation des allusions politiques de mauvais goût. Il traitait cependant une question nationale, et il eût pu se dispenser de ressasser de vieilles injures. S'il se fut contenté de blâmer l'administration pour son obstination à repousser le compromis, nous n'aurions rien à dire, car M. Downs eut en dans son droit et il n'eut fait après tout qu'imiter M. Clay qui n'a pas hésité à condamner sur le point le cabinet et le Président. Quoiqu'il en soit, nous félicitons M. Downs d'avoir pendant laissé des Etats-esclaves et celle de l'Union en soutenant un compromis dans lequel nous voyons, avec tous ceux qui ne s'aveuglent pas, la reconnaissance des droits inaliénables du Sud et le salut du pays. Le noble appel de la presse aux deux partie ne restera pas sans écho. Vive la paix et la concorde qu'il nous tant, après les diatribes, après les orages, après l'inquiétude et les craintes, il est temps que l'inquiétude du pays se dissipe, que le calme renaisse, qu'à l'agitation succède le repos, aux haines jalouses la fraternité, à la suspicion universelle la saine confiance qui fait battre à l'unisson les cœurs de tout un peuple. Assez de menaces, assez de défis, assez d'impressions défiances, d'accusations odieuses, de calomnies infamantes. Nous nous plaisons à le croire, trop de bons et pratique des masses pour de tausses doctrines humanitaires entretiennent long-temps encore la discorde parmi les citoyens.

Si sages et intelligences supérieures voulaient se réunir pour combattre les mauvaises passions, les projets criminels, les poisons dangereuses et surtout le fanatisme, qui n'est pas moins dangereux dans le Sud qu'au Nord, il n'en serait sauvée et il ne resterait plus des agitations du présent qu'une grande leçon pour l'avenir.

Que les adversaires du compromis songent un peu aux maux qu'ils préparent à l'Union s'ils persistent obstacle à une honorable transaction. Il est dans la nature même d'un compromis, comme l'a dit M. Downs, de ne satisfaire *absolument* personne, car un compromis entraîne des concessions. Seul-ment, pour qu'aucun intérêt ne soit lésé, il faut que ces concessions soient mutuelles et que le sacrifice d'une opinion trouve sa compensation dans un avantage inespéré.

Lorsque les discours de M. Soulé et de M. Clay auront paru, nous nous ferons un devoir de les analyser ainsi que nos lecteurs se fassent une idée du compromis d'après les objections de l'un de ses plus redoutables adversaires, et la défense de son auteur, l'homme d'Etat le plus éminent de l'Union.

## L'EXPÉDITION DE CUBA.

ÉCLAIRCISSEMENTS.

Le *Picayune* a reçu hier par son estafette particulière des journaux de Savannah qui renferment nous les détails relatifs à l'expédition de Cuba et expliquent le dénouement inattendu dont la nouvelle nous a été transmise il y a quelques jours par le télégraphe. Comme ces détails offrent un intérêt saisissant, nous allons les transcrire fidèlement d'après les feuilles de Savannah et la correspondance qu'en leur a été adressée de Key West à la date du 22 courant.

Le *Crédole* parti de la Nouvelle-Orléans le 7 mai avec le général Lopez et une division d'environ trois-cents hommes, se rendit à l'île Mugeres, sur la côte du Yucatan, à la hauteur du cap Catoche. Deux autres divisions de volontaires y étaient déjà arrivées sur le brick *Susan Lord* et la barque *Georgiana*. Les forces réunies s'élevaient à six-cent cinquante hommes et formaient trois régiments.

Une embarcation de pêcheurs toucha à l'île et le patron en arrivant à la Havane s'empressa de faire son rapport au capitaine-général qui expédia aussitôt le steamer *Pizarro* à la rencontre des Américains. Mais ceux-ci avaient déjà levé le camp et s'étaient tous embarqués sur le *Crédole* après avoir renvoyé le *Georgiana* et le *Susan Lord*. Ces deux navires à bord desquels se trouvaient une cinquantaine d'hommes qui avaient renoncé à l'expédition furent capturés par le *Pizarro* et conduits à la Havane.

Le plan de Lopez consistait à surprendre Cardenas et se transporter ensuite rapidement par le chemin de fer sur Matanzas dont il se serait également emparé et d'où il aurait gagné les montagnes. La une guerre défensive eut été très aisée en attendant que l'île s'insurgeât. Ses hordes n'eussent pas tardé à se développer et n'eut plutôt ou tard prendre à son tour l'offensive et opérer contre les troupes du gouvernement.

Il se dirigea donc vers Cardenas et pénétra dans la baie le 19 mai à 2 heures du matin. Mais la marée était basse, le steamer ne put atteindre immédiatement et le débarquement n'eut lieu qu'à deux heures plus tard. Cependant l'alarme était déjà répandue en ville et le gouvernement avait expédié un courrier à Matanzas pour demander des secours. Vers quatre heures du matin, les volontaires descendus à terre en bon ordre marchèrent contre la prison qu'ils prirent d'assaut sur une caserne, aux cris de "*Liberté pour Cuba y independencia!*" Le régiment de Kentucky marchait en tête et courait le fusil de garde appuyée par une partie de la garnison qui s'était bon pendant quelque temps, mais qui enfin de battre en retraite ces troupes se replierent sur le palais du gouvernement qu'elles se disposèrent à défendre.

Les Américains, conduits par Lopez, s'avançaient un peu au hasard dans l'intérieur de la ville. De toutes parts on leur tirait des coups de fusils. Ils se présentèrent enfin devant le palais du gouverneur et sommèrent cet officier de se rendre. Celui-ci s'y étant refusé, l'assaut fut donné et la maison emportée et livrée aux flammes. Le gouverneur accompagné d'une cinquantaine de soldats et de quelques officiers se réfugia dans une autre maison qui fut également incendiée; ils en sortirent pour s'enfermer de nouveau dans un troisième bâtiment où se trouvaient déjà réunies un assez grand nombre de personnes, parmi lesquelles plusieurs femmes. L'ennemi allait y appliquer la torche pour forcer le gouverneur de quitter cette nouvelle retraite, lorsqu'un drapeau blanc suspendu à l'une des fenêtres au moyen d'une baïonnette lui annonça que l'ennemi voulait capituler. Le place fut prise et le gouverneur se trouva en pouvoir du général Lopez qui le remit plus tard en liberté en lui faisant jurer sur l'honneur que plusieurs blessés qu'il était obligé de laisser en arrière seraient épargnés.

L'action fut très chaude de part et d'autre et des troupes espagnoles, qui s'élevaient à neuf cents d'hommes, se sont admirablement battues. La perte de leur côté a été d'environ vingt hommes et du côté des Américains de quatre ou cinq, sans compter une quinzaine de blessés.

La ville une fois en son pouvoir, Lopez harangua les habitans et leur dit qu'il venait pour les affranchir et non pour s'emparer de leurs biens. Il ordonna en même temps à ses hommes de ne rien prendre et d'acheter tout ce dont ils auraient besoin. Quelques soldats passèrent de son côté mais les officiers restèrent fidèles à leur drapeau.

Lopez se rendit au chemin de fer et vit que les rails avaient été enlevées à une assez grande distance; il ne restait plus par conséquent d'autre alternative que de se rembarquer ou de se rendre par terre à Matanzas. Ce dernier projet était inexécutable car l'alarme avait déjà été donnée dans cette ville et des troupes nombreuses devaient être en marche pour venir l'attaquer. Il se décida donc à reconduire ses hommes à bord, d'autant plus que quelques uns d'entre eux ayant eu l'imprudence de s'enivrer, la discipline menaçait de se relâcher. Les habitans de Cardenas, effrayés d'abord, n'avaient pas tardé à se rassurer et se montraient très hospitaliers à l'égard de leurs nouveaux hôtes.

Le soir, un peu avant la nuit et au moment où l'embarquement allait commencer, cent vingt lanciers arrivés d'un poste voisin firent leur apparition à l'extrémité de la ville. Soixante d'entre eux se placèrent au bout de la principale rue pour couper la retraite aux Américains et les soixante autres chargèrent à fond la petite troupe de Lopez dont le tiers ou la moitié était alors occupé à transporter à bord du *Crédole* les blessés et le combustible. Les cavaliers furent reçus à coups de carabines et furent tous tués à l'exception d'un seul qui se précipita intrépidement à deux reprises au milieu de la ligne ennemie. La seconde fois son cheval fut tué et une balle lui fracassa le bras: il resta prisonnier entre les mains des Américains.

Les habitans assistèrent impassible à ce combat. Le général Gonzales, aide-de-camp de Lopez, fut grièvement blessé ainsi que le colonel O'Hara, commandant le régiment du Kentucky. Le capitaine Logan, appartenant à ce dernier régiment, mourut de ses blessures et fut jeté à la mer.

Les volontaires, après cette journée de fatigues et de combats, remontèrent à bord et le *Crédole* parti. Mais à une petite distance du port, le steamer s'échoua et resta six heures dans cette position, s'attendant à chaque instant à être attaqué par un navire de guerre espagnol. On ne réussit à le remettre à flot qu'en jetant par dessus bord la plus grande partie des munitions et du matériel de guerre. Le *Pizarro*, envoyé à la poursuite, passa à tribord du *Crédole* pour entrer dans la baie de Cardenas, et reconnut en passant à babord. Les ténèbres empêchèrent les officiers de distinguer le steamer américain qui un peu plus tard gagnait lui-même la haute mer en se dirigeant vers le nord-ouest pour éviter les navires de guerre espagnols. Dès qu'on eut perdu la terre de vue, le général Lopez donna ordre de gouverner à l'ouest pour débarquer à Mantua dans la *Vuelta de Abajo*. La plupart des officiers voulaient continuer, mais un nouveau débarquement, mais les volontaires se satisfaits de l'accueil qu'ils avaient reçu à Cardenas, s'y opposèrent et demandèrent à être conduits à Key West. Le général Lopez renouvela en vain, mais reprises l'ordre qu'il avait donné; plusieurs hommes se tenaient prêts de sortir pour empêcher le timonier de changer la direction du navire.

Le lendemain matin, on signala le *Pizarro* à une certaine distance à l'arrière. Il marchait à toute vapeur pour atteindre le *Crédole*, mais le steamer américain se jeta dans les îlots et gagna Key West. Le *Pizarro* arrêta un moment trouva bientôt un pilote et reprenant sa marche vint jeter l'ancre à quelques encablures du *Crédole* que l'officier de santé avait arrêté à une petite distance de la rade pour procéder à l'examen ordinaire. Le *Pizarro* voulut se placer entre la ferte et le navire américain, mais le pilote refusa d'exécuter la manœuvre et le *Crédole* put enfin atteindre le wharf. Il y lançhait à peine que les volontaires se précipitèrent pêle mêle à terre, heureux d'avoir échappé au *Pizarro* et à la vengeance du gouvernement espagnol. Il avaient formé le projet, dans le cas où le vapeur de guerre les eût atteints, de sauter à l'abordage et de s'emparer du bâtiment. Le *Pizarro* avait à bord environ deux-cents grenadiers embarqués à la Havane. Arrivé le 21 courant à Key West en même temps que le *Crédole* il repartait le lendemain pour la Havane et le général Lopez s'embarquait avec quelques officiers à bord du steamer *Isabel* qui les a conduits à Savannah.

Voilà toute l'histoire, et il nous paraît maintenant peu présumable que l'expédition de se composait que des six-cents hommes qui ont pris part à l'affaire de Cardenas. Les autres divisions attendaient sans doute aux Etats-Unis les ordres ultérieurs du commandant de l'expédition.

## CALIFORNIE.

Par un arrivage de Chagres nous avons reçu des journaux de San Francisco jusqu'au 20 avril.

Les pluies ayant cessé, les communications ont pu être rétablies avec les mines.

Les marchands de San Francisco ont résolu, dans une assemblée publique, de prendre pour unité monétaire la poudre d'or dont ils ont fixé la valeur à dix-sept piastres l'once.

Une incendie éclaté à Sacramento a réduit en cendres plusieurs maisons. Le feu s'est déclaré dans le magasin de MM. Hoope et Landrée aux, et les flammes, poussées par un fort vent de Nord, n'ont pas tardé à envelopper les bâtimens voisins. La perte est évaluée à $60,000. Une nouvelle ville a été fondée sur la baie de Trinidad. La rade est une des plus belles que l'on puisse voir.

Les lieutenans Bache et Browning, appartenant à la marine américaine, M. W. W. Chesire, M. John Purdy et M. John Peoples, aventureux pionnier qui pendant la guerre du Mexique adressait à l'*Abeille* les admirables lettres signées CAPORAL, se sont noyés dans le voisinage de San Francisco. Il se trouvait dans l'embarcation cinq autres personnes qui ont réussi à se sauver.

Il y a eu à Deer Creek un combat entre douze hommes, anciens soldats dans l'armée mexicaine, et quelques Indiens qui s'étaient rendus coupables de vol. Cinq onze de ces derniers ont été tués, et les autres poursuivis, mais les fuyards s'étant aperçus que leurs assaillans étaient en petit nombre prirent à leur tour l'offensive et forcèrent ces derniers de battre en retraite. Ils poursuivirent les blancs jusqu'à un rocher où ceux-ci avaient trouvé une sorte de cavite et où ils soutinrent un siége de deux jours. Les blancs protégés par le rocher tiraient sur les Indiens qui perdirent ainsi dix-sept hommes et une femme.

Du 12 avril 1849 au 15 avril 1850 il est arrivé par mer à San-Francisco 62,223 émigrans ainsi classés: Américains, 49,546 dont 1,025 femmes; étrangers, 10,698 dont 954 femmes. Le nombre des nègres entrés dans le port pendant la même période est de 1,113, dont 695 américains et 418 [illegible]. Le magasin total de 361,955 tonneaux.

On raconte des nouvelles [illegible] découvert à Sonora. Cette [illegible] à un demi-mille de la ville et couvre une étendue de terrain de 600 acres. Quatre ou cinq mille personnes y travaillent activement et l'exploitation en est si fructueuse que les mineurs les moins expérimentés recueillent souvent par jour quinze et vingt onces d'or. La plupart des fosses ont fourni jusqu'à dix et douze livres du précieux métal; une seule personne en a recueilli dans l'espace de trois jours trente-sept livres! C'est quelque chose d'inouï.

Le plan d'une nouvelle ville a été tracé aux *diggings* de Mariposa. Les rues auront soixante pieds de largeur. Trois mille personnes campées dans la plaine enfermeront tout de suite la population. Dans l'espace de quelques jours quinze ou vingt grands bâtimens en bois destinés à servir de magasin ont été construits ainsi qu'un vaste hôtel qui pourra recevoir un grand nombre d'étrangers.

Nous avons déjà annoncé l'élection de M. Hays au poste de shérif de San-Francisco; voici comment les voix se sont divisées entre les différens candidats: Hays, 3053; Bryant, 1731; Townes, 562. Les autres places ont été ainsi réparties par le suffrage populaire: Morrison, juge de comté; Benham, avocat de district; Smith, avocat de comté; McGlynn, recorder de comté; Addison, greffier de comté; Chauncey et Endicott, assesseurs; Eddy, voyer de comté; Gallagher, coroner; Thart, greffier de la Cour Suprême.

Dans la ville de Sacramento, les élections municipales ont donné le résultat suivant: Hardin Bigelow, maire; B. Franklin Washington, recorder; J. Neely Johnson, avocat de la ville; N. C. Cunningham, marshall; J. W. Woodland, assesseur; Jesse Moore, Volney Spaulding, C. A. Tweed, J. R. Hardenburg, C. H. Miller, J. M. McKenzie, Dennis Strong, A. P. Petit, membres du conseil de ville.

La législature a fait les nominations suivantes pour le district judiciaire de San-Francisco: P. A. Morse, juge président; J. C. Smith et H. C. Murray, juges associés.

Les affaires reprennent à San-Francisco. Bien que les provisions abondent sur la place les viandes salées, le beurre, le fromage, &c., se vendent très facilement à un prix trois fois plus considérable que celui du port d'expédition. Les farines se maintiennent fermes et ont même une tendance à la hausse.

## DEPECHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Passe Sud-Ouest, Jeudi soir.

Le vapeur *Falcon* vient de franchir la barre et est en mer.

THÉATRE D'ORLÉANS.—C'est positivement demain qu'a lieu la représentation du nouveau drame de L. P. CARMONE, *France et Espagne*; tous ceux qui ont assisté aux répétitions s'accordent à louer ce nouvel ouvrage et le zèle intelligent dont font preuve les amateurs-artistes, chargés des différents rôles. Le rôle confié à Mme Galinier est, nous assurent-on, d'une grande beauté: il fait merveilleusement ressortir le talent dramatique de notre Duazon, il lui promet un beau succès de plus.

POLICE.—Le recorder Génois a lancé hier un mandat d'arrêt contre Charles Deroche et Williams, accusés d'avoir obtenu de M. C. Degruys la remise d'une certaine quantité de marchandises en leur délivrant un ordre contrefait. —George Meyer, accusé de vol, a été envoyé devant la 1re cour de district.

CREVASSE.—Des passagers arrivés hier à bord du steamer *E. D. White* annoncent qu'une crevasse s'est déclarée sur l'habitation de M. Doyle, rive droite du fleuve, à environ 90 milles au-dessus de la ville. La brèche a cent yardes de largeur.

MARYLAND.—LEWIS LOWE a été désigné le 24 mai par les démocrates du Maryland, comme leur candidat au poste de Gouverneur de l'Etat.

SINISTRE.—Nous lisons dans la *Tribune* de Mobile que le steamer *Mosby* a abordé le *Silma*, à deux milles au-dessous du débarcadère de B. Smith, et l'a coulé. Personne n'a péri.

HAITI.—Des nouvelles d'Haïti jusqu'au 2 courant ont été reçues à Boston. L'*Albany*, le *Germanicus* et le *Vixen*, étaient mouillés à Port-au-Prince. Le général Duff Green, agent spécial des Etats-Unis, a eu une entrevue avec l'empereur, et a demandé que l'agent commercial américain fût reconnu et jouit des mêmes privilèges que les agens des autres nations. Il a demandé aussi qu'une personne fût désignée pour conférer avec lui sur certaines réclamations dont il était chargé. Le général Delvio, nègre, a été désigné par l'empereur.

Le *Germanicus* et l'*Albany* manquent de provisions et devaient mettre à la voile immédiatement pour les Etats-Unis.

## FEUILLETON
### Mémoires
### D'OUTRE-TOMBE.

COPPET—TOMBEAU DE MADAME DE STAËL—PROMENADE.

Genève, fin septembre 1832.

J'ai commencé à me remettre sérieusement au travail: j'écris le matin et je me promène le soir. Je suis allé hier visiter Coppet. Le château était fermé; on m'en avait ouvert les portes, j'errai dans les appartemens désertés. Ma compagnie de pèlerinage m'apprit que les Anglais croient pouvoir encore pendant une année, en assez bon état, un piano, qu'entrant, qu'sortant, qu'ouvrant sur la terrasse qui le relie la galerie, madame Récamier avait rêvé de la flamboyante avait habitée; des jours écoulés ont remonté devant elle: c'était comme une repetition de la scène que j'ai peinte dans *René*: "Je parcourais les appartemens sonores, où l'on n'entendait que le bruit de mes pas, parcourais les salles étaient détendues, et l'arrageur lissait sa toile dans les couches abandonnées.... Les jours étaient doux, mais qu'ils sont rapides les moments que les frères et les sœurs passent dans leurs guines années, réunis sous l'aile de leurs vieux parens! La famille de l'homme n'est que d'un jour, le souffle de Dieu la disperse comme une poussière. A peine le fils connaît-il le père, le père le fils, le frère la sœur, la sœur le frère! Le chêne voit germer ses glands autour de lui, il n'en est pas ainsi des enfans des hommes!"

Je me rappelais aussi ce que j'ai dit dans ces *Mémoires* de ma dernière visite à Combourg, en partant pour l'Amérique. Deux mondes divers, mais liés par une secrète sympathie, m'occupaient, madame Récamier et moi. Hélas! ces mondes noles, chacun de nous les porte en soi; car, où sont les personnes qui ont vues avec longtemps les unes près des autres pour n'avoir pas des souvenirs sévères? Du château, nous sommes entrés dans le parc; le premier automne commençait à rougir et à détacher quelques feuilles; le vent s'abattait par degrés et laissait ouïr un ruisseau qui fait tourner un moulin. Après avoir suivi les allées qu'elle avait coutume de parcourir avec madame Staël, madame Récamier a voulu saluer ses cenotres. A quelque distance du parc est un taillis mêlé d'arbres plus grands, et environné d'un mur humide et dégradé. Le taillis ressemble à ces bouquets de bois au milieu des plaines, que les chasseurs appellent des *remises*: c'est là que la mort a poussé sa proie et renfermé ses victimes.

Un sépulcre avait été bâti d'avance dans ce bois pour y recevoir M. Necker, madame Necker et madame de Staël: quand celle-là est arrivée au rendez-vous, on a muré la porte de la crypte. L'enfant d'Auguste de Staël et René en delions, et Auguste lui-même, mort sans son enfant a été placé sous une pierre aux pieds de ses parens. Sur la pierre sont gravées ces paroles tirées de l'Ecriture: *Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant dans le ciel!* Je ne suis point entre dans le bois; madame Récamier a seule obtenu la permission d'y pénétrer. Resté assis sur un banc devant le mur d'enceinte, je tournais le dos à la France et j'avais les yeux attachés, tantôt sur la cime du Mont-Blanc, tantôt sur le lac de Genève: les nuages d'or couraient sur l'horizon derrière la ligne sombre du Jura; on eût dit une gloire qui s'élevait au-dessous d'un long cercueil. J'apercevais, de l'autre côté du lac, la maison de lord Byron, dont le faîte était touché d'un rayon du couchant; Rousseau n'était plus là pour admirer ce spectacle, et Voltaire, aussi disparu, ne s'en était jamais soucié. C'était au pied du tombeau de madame de Staël, que tant d'illustres hôtes sur le même rivage se représentaient à ma mémoire: ils semblaient venir chercher l'ombre leur égale pour s'envoler au ciel avec elle et lui faire cortège pendant la nuit. Dans ce moment, madame Récamier, pâle et en larmes, est sortie de bosage funèbre; elle-même comme une ombre. Si j'ai jamais senti à la fois la vanité et la vérité de la gloire et de la vie, c'est à l'entrée du bois silencieux, obscur, inconnu, où dort celle qui eut tant d'éclat et de renom, et en voyant ce que c'est que d'être véritablement aime.

Cette veuvée même, lendemain du jour de mes dévotions, aux morts de Coppet, fatigué des bords du lac, je suis allé chercher, toujours avec madame Récamier, des promenades moins fréquentées. Nous avons découvert, en avant du Rhône, une gorge resserrée où le fleuve coule bouillonnant au-dessous de plusieurs moulins, entre des falaises rocheuses couvertes de ronces. Une de ces prairies s'étend au pied d'une colline sur laquelle, parmi un bouquet d'arbres, est plantée une maison.

Nous avons remonté et descendu plusieurs fois en causant cette bande étroite de gazon qui sépare le fleuve bruyant du silencieux coteau: combien est-il de personnes qu'on puisse ennuyer de ce que l'on a été et mener avec eux en arrière sur la trace de ses jours? Nous ayons passé de ces temps toujours pénibles et toujours regrettés, où les passions font le bonheur et le martyre de la jeunesse. Maintenant j'écris cette page à minuit, tandis que tout repose autour de moi et qu'à travers une fenêtre je vois briller quelques étoiles sur les Alpes.

Madame Récamier va nous quitter, elle reviendra au printemps, et moi je vais passer l'hiver à évoquer mes heures évanouies, à les faire comparaître une à une au tribunal de ma raison. Je ne sais si je serai bien impartial, et si le juge n'aura pas trop d'indulgence pour le coupable. Je passerai l'été prochain dans la patrie de Jean-Jacques. Dieu veuille que je ne gagne pas la maladie du rêveur! Et puis quand l'automne sera revenu, nous irons en Italie: *Italiam!* C'est mon éternel refrain.

LETTRE AU PRINCE LOUIS-NAPOLEON.

Genève, octobre 1832.

Le prince Louis-Napoléon m'ayant donné ma brochure intitulée: *Réveries politiques*, je lui ai écrit cette lettre:

"Prince,

"J'ai lu avec attention la petite brochure que vous avez bien voulu me confier. - J'ai mis par écrit, comme vous l'avez désiré, quelques réflexions naturellement nées des vôtres et que j'avais déjà soumises à votre jugement. Vous savez, prince, que mon jeune roi est en Ecosse; que, tant qu'il vivra, il ne peut y avoir pour moi d'autre roi de France que lui; mais si Dieu, dans ses impénétrables conseils, avait rejeté la race de saint Louis, si les mœurs de notre patrie ne lui rendaient pas l'état républicain possible, il n'y a pas de nom qui aille mieux à la gloire de la France que le vôtre. Je suis, etc., etc., "CHATEAUBRIAND."

LETTRE AU MINISTRE DE LA JUSTICE, AU PRÉSIDENT DU CONSEIL, A MADAME LA DUCHESSE DE BERRY—FÉCHEMONT *Mémoire sur le couronnement de la princesse*—CIRCULAIRE AUX REDACTEURS EN CHEF DES JOURNAUX.

J'avais beaucoup rêvé de cet avenir prochain que je m'étais fait et pequel je croyais toucher. A la tombée du jour, j'allais vagueur dans les détours de l'Arve, du côté de Salève. Un soir, je vis entrer M. Berryer; il revenait de Lausanne et m'apprit l'arrestation de madame la duchesse de Berry; il n'en savait pas les détails. Mes projets de repos furent encore une fois renversés. Quand la mère de Henri V avait cru à des succès, elle m'avait donné mon congé; son malheur déchirait son dernier billet et me rappelait à sa défense. Je partis sur-le-champ de Genève, après avoir écrit aux ministres. Arrivé dans mes rue d'Enfer, j'adressai aux rédacteurs en chef des journaux la circulaire suivante:

"Monsieur,

"Arrivé à Paris le 17 de ce mois, j'écrivis le 18 à M. le ministre de la justice pour m'informer si la lettre que j'avais eu l'honneur de lui envoyer de Genève, le 12, pour madame la duchesse de Berry, lui était parvenue, et s'il avait eu la bonté de la faire passer à Madame.

"Je sollicitais en même temps de M. le garde-des-sceaux l'autorisation nécessaire pour me rendre à Blaye auprès de la princesse.

"M. le garde-des-sceaux m'a voulu bien répondre, le 19, qu'il avait transmis mes lettres au président du conseil, et que c'était à lui qu'il me fallait adresser. J'écrivis en conséquence, le 20, à M. le ministre de la guerre. Je reçois aujourd'hui, 22, sa réponse du 21: il regrette d'être dans la nécessité de m'annoncer que le gouvernement n'a pas jugé qu'il y ait lieu d'accéder à mes demandes. Cette décision a mis un terme à mes démarches auprès des autorités.

"Je n'ai jamais eu la prétention, monsieur, de me croire capable de défendre seul la cause du malheur et de la France. Mon dessein, si l'on m'avait permis de parvenir aux pieds de l'auguste prisonnière, était de lui proposer pour l'occurrence la formation d'un conseil d'hommes plus éclairés que moi. Outre les personnes honorables et distinguées qui me sont déjà présentées, j'aurais pris la liberté d'indiquer au choix de Madame M. le marquis de Pastorel, M. Lainé, M. de Villèle, etc., etc.

"Maintenant, monsieur, écarté officiellement, je rentre dans mon droit privé. Mes *Mémoires sur la vie et la mort de M. le duc de Berry*, enveloppes dans les cheveux de la veuve aujourd'hui captive, reposent auprès du cœur que l'ouvrel rendu plus semblable à celui d'Henri IV. Je n'ai point oublié cet insigne honneur dont le moment actuel me demande compte et me fait sentir toute la responsabilité.

"Je suis, monsieur, etc., etc.

"CHATEAUBRIAND."

Pendant que j'écrivais cette circulaire aux journaux, j'avais trouvé le moyen de faire passer ce billet à madame la duchesse de Berry:

"Paris, ce 23 novembre 1832.

"Madame,

"J'ai eu l'honneur de vous adresser de Genève une première lettre en date du 12 de ce mois. Cette lettre, dans laquelle je vous supplians de me faire l'honneur de me choisir pour l'un de vos défenseurs, a été imprimée dans les journaux.

"La cause de Votre Altesse Royale peut être traitée individuellement par tous ceux qui, sans y être autorisés, auraient des vérités utiles à faire connaître; mais si Madame désire qu'on s'en o cupe en son propre nom, ce n'est pas un seul homme, mais un conseil d'hommes politiques et de légistes qui doit être chargé de cette haute affaire. Dans ce cas, je demanderais que Madame voulût bien m'adjoindre (avec les personnes dont elle aurait fait choix) M. le comte de Pastoret, M. Hyde de Neuville, M. de Villèle, M. Lainé, M. Royer-Collard, M. Pardessus, M. Mandaroux-Vertamy, M. de Vaulréal.

"J'avais aussi pensé, madame, qu'on aurait pu appeler à ce conseil quelques hommes d'un grand talent et d'une opinion contraire à la bôtre; mais peut-être serait-ce les placer dans une fausse position, les obliger à faire un sacrifice d'honneur et de principe, dont les esprits élevés et les consciences droites ne s'arrangeraient pas.

CHATEAUBRIAND."

Vieux soldat discipliné, j'accourais donc pour ranger dans le rang, et marcher sous voir à un duel, je l'accepte. Si même du poignée à venir, de la tombe du mari, combattre auprès de la prison de la veuve.

En supposant que *je dusse* rester seul, que j'eusse mal compris ce qui convenait à la France, je n'en eusse pas moins dans la voie de l'honneur. Or, il n'est pas inutile aux hommes qu'un homme s'immole à sa conscience; il est bon que ce qu'un commence à se perdre, trouve demeurer ferme à des principes dont il a le culte, et qui tiennent à ce qu'il y a de noble dans notre nature: ces dupes sont les contradicteurs nécessaires du bien. Ils, les victimes chargées de prononcer le veto de l'honnêteté, ceux-ci le triomphe de la force. On rose les Poloniais; leur dévouement est-il autre chose qu'un sacrifice? Il n'a rien sauvé, il ne pouvait rien sauver: dans les idées reçues de leurs adversaires, le dévouement sera-t-il stérile pour la race humaine?

Je prélève dit-on, une famille à ma patrie: mais, je préfère ne pas parler de fidélité à mes serments, le monde moral a la sanction politique voilà tout: pour ce qui est de la famille, je ne m'y connais que dans la persuasion qu'elle doit essentiellement utile à la France; je crois fonds sa prospérité avec celle de la société; lorsque je déplore les malheurs de l'une, je déplore les désastres de l'autre: vainqueur je ne suis pas vaincu; j'ai mes devoirs, comme les vainqueurs se sont imposé des devoirs. Je ne dis de mépris du monde avec ma propre estime; dans le sentiment, il faut prendre garde au dégoût par le fait de sa compagnie.

Extrait du *Mémoire sur la captivité de madame la duchesse de Berry*.

Paris, rue d'Enfer.

En France, pays de vanité, aussitôt qu'une occasion de faire du bruit se présente, une foule de gens la saisissent: les uns agissent par bon cœur, les autres par la conscience qu'ils ont de leur mérite. Jeus donc beaucoup de concours; ils sollicitèrent, ainsi que moi, de Mme la duchesse de Berry, l'honneur de la défendre. Du moins ma présomption a-t-elle pu quelque fois jusqu'au jour de l'élection du roi des Français.

"A l'appui de votre plaidoirie, quelques faisant d'abord comparaître [illegible] comme témoins à charge ou à [illegible] mieux n'aime se récuser comme juge [illegible] suite que les juges confrontent avec l'accusé descendant du grand traître; que l'accusée est qui Satan était entré, *intravit Satanas* in Judam dire Judas, bien il a reçu de deniers pour le marché, &c.

"Puis, d'après l'expertise des lieux, il sera prouvé que l'accusée a été six heures à la genêtre de les dans une espace trop étroite où quatre personnes ne peuvent pas tenir, et qui a fait dire communément à les terroristes qu'on lui faisait la guerre à la saint Laurent. Or, Caroline-Ferdinande, étant pressée, par ses complices, entre la pleure ardente; le feu aurait pris deux fois à ses vêtemens, et à chaque coup que les gendarmes portaient en dehors à l'être embrûlé, la commotion en serait étouffée au centre de la délinquante, et lui aurait fait vomir des bouillons de sang.

"Puis, en présence de l'image de Christ, on déposera comme pièce de conviction, sur la bosse, la robe brûlée, sur il fut qu'il y fût toujours une robe jetée au sort dans ces marches de Judas!

Madame la duchesse de Berry a été mise en liberté par un acte arbitraire du pouvoir et lorsqu'on a cru l'avoir déshonorée. Le tribunal suprême de la pairie a cassé le jugement rendu par le tribunal de la pairie. Le jugement public, qui a déterminé à une grace à laquelle il pensait avoir attaché un supplice. Les [illegible] dans le règne de Sévère, jetèrent aux bêtes une jeune femme chrétienne nouvellement délivrée. Ma brochure, dont il ne reste aujourd'hui que des phrases, a eu son résultat historique important.

Je m'attendais encore en écoutant l'apostrophe qui termine mon écrit; c'est, j'en conviens, une folle dépense de larmes.

"Illustre captive de Blaye, MADAME! que votre héroïque présence sur une terre qui ne connaît en héroïsme sinon la France à vous répéter ce que mon indépendance politique m'a acquis le droit de vous dire: *Madame, votre fils est mon roi!* Si la Providence m'indique encore quelques heures, verrai-je vos frontières, après avoir eu l'honneur d'approcher votre vénérable? Reverrai-je ce foyer de mon foi? Au moment où vous reviendrez heureuse, j'irai avec joie acheter dans la retraite des pyrénées dans l'exil. Hélas! je ne désirs de ne pouvoir rien pour vos présentes destinées! Mes paroles se perdent inutilement autour des murs de votre prison: le bruit des vents, des flots et des hommes, au pied de la forteresse solitaire, ne laissera pas gémir jusqu'à vous ces derniers accents d'une voix fidèle."

CHATEAUBRIAND.

(A continuer.)

☞ On nous prie d'appeler l'attention des capitalistes sur la vente des propriétés appartenant à la succession de feu Toussaint Mercy, qui sera faite par le shérif le 31 mai courant, à la bourse Saint-Louis. 31mai—jusq31

Décédée hier à 2 heures P. M., ROSINE LABARRE, âgée de onze ans, fille de Nelson J. V. Labarre et Estelle d'Orgenois. Son corps est exposé chez M. Valcour Labarre à Lafeuna, d'où il partira aujourd'hui à 3 heures P. M. pour être transporté à la chapelle. L'enterrement se fera à 5 1/2 heures. Les parens et amis de la famille sont priés d'assister sans autre invitation.

## COMMERCIAL

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI SOIR, 30 MAI 1850.

Il n'est vendu aujourd'hui 1,200 balles de coton aux anciens prix.

Le sucre n'a pas varié et les prix sont fermes; la mélasse est peu demandée.

Le marché a la farine continue à baisser; 1,900 barils ont été faits aujourd'hui de $7 12½ à $8 25.

Le maïs est plus aux anciens prix.

Les provisions n'ont pas varié.

Le whiskey se vend 21 @ 22½ cts le gallon reculé.

Le change est le même.

Le fret est plat.

## LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS—

Steamship Galveston, Place, pr Galveston
Barque J H Adams, Probst, pr Siam
Brick Bella del Mar, Tackberry, pr Chagres
Goelette Lac, Pas et pr Panacoc
Washington, Sears, pr Apalachicola

—ARRIVÉS—

Brick J A Taylor, Sleeper, de Thomaston
Goelette Two Marys, Sella, de Apalachicola

—STEAMERS—

Mondiam, Larose, de la Balize
Hecla, Sayre, de Natchitoches
A W Vanleer, Tiffin, de Donaldsonville
Argus, Hearn, de Bayou Sara
Bayou, Moore, de Cassine
Banner, Atkinson, Magnolia, de Mandeville
E H White, Brady, de Achafalaya
Orleans, Montgomery, de